

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

#### Adoption du budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024



Notre - Dame -  
de-l'Île-Perrot

---

AVIS est donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le **JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021, À 19 H**, pour l'adoption du budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, en la salle du Conseil, située au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations. Les questions peuvent être transmises à l'avance par courriel à : [guichetunique@ndip.org](mailto:guichetunique@ndip.org) et [eleclerc@ndip.org](mailto:eleclerc@ndip.org).

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 30 NOVEMBRE 2021.

A handwritten signature in black ink, reading "Catherine Fortier-Pesant". The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end of the last name.

Me Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

/sb